

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Extrait du registre des délibérations**

**Conseil Municipal**  
**16 mai 2024**

Convocation :  
7 mai 2024

Publiée le :  
7 mai 2024

**Conseillers :**  
- en exercice : 14  
- *quorum* : 8  
- présents : 11  
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le seize mai à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :  
- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,  
- à la mairie,  
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

**Présents :**

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival	

**Absents excusés :**

Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau  
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault  
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

**Secrétaire de séance :** Mme Anaïs Rousseau

## **1. Choix de prestataire – voiries 2024-2025**

Vu la délibération municipale du 4 avril 2024, confirmant le choix d'effectuer les travaux de voirie selon le plan initialement défini, comprenant la route de Saint-Jean-d'Assé et la route de la Blanchardière, ainsi que des reprises route du Tronchet, dès l'année 2024 ;

Vu le choix d'effectuer des aménagements de voirie route de Conlie (stationnement arrêt de car) et route de Neuvillais (cimetière) ;

Vu l'inscription de ces investissements au budget 2024 ;

Vu la nécessité d'effectuer un appel d'offre selon une procédure adaptée (estimation de l'ATESART pour les chantiers de voirie envisagés au titre des années 2024 et 2025 : 133 870 € HT) ;

Vu les trois offres reçues, et la note attribuée à chaque candidature ;

**Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :**

- Retient le prestataire suivant pour la réalisation des travaux « Programme de voirie 2024-2025 » :
  - Chapron SAS
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Extrait du registre des délibérations**

**Conseil Municipal**  
**16 mai 2024**

Convocation :  
7 mai 2024

Publiée le :  
7 mai 2024

**Conseillers :**  
- en exercice : 14  
- *quorum* : 8  
- présents : 11  
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le seize mai à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :  
- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,  
- à la mairie,  
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

**Présents :**

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival	

**Absents excusés :**

Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau  
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault  
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

**Secrétaire de séance :** Mme Anaïs Rousseau

## **2. Choix de prestataire – débroussaillage 2024**

Vu le devis unique proposé pour le débroussaillage des accotements des voiries communales (passage en intégralité à l'automne, partiel au printemps), du chemin des prisons et de la lagune ;

Considérant l'augmentation tarifaire du prestataire, de 5,3 % par rapport à l'année précédente, portant le montant à 9 000 € TTC ;

**Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :**

- Retient le prestataire suivant pour la réalisation des travaux de « débroussaillage des accotements de voirie » :
  - *SARL Lebreton travaux agricoles*
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier, et à reconduire ce choix de prestataire en 2025 et 2026 en l'absence d'augmentation tarifaire.

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Extrait du registre des délibérations**

**Conseil Municipal**  
**16 mai 2024**

Convocation :  
7 mai 2024

Publiée le :  
7 mai 2024

**Conseillers :**  
- en exercice : 14  
- *quorum* : 8  
- présents : 11  
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le seize mai à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :  
- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,  
- à la mairie,  
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

**Présents :**

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival	

**Absents excusés :**

Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau  
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault  
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

**Secrétaire de séance :** Mme Anaïs Rousseau

### **3. Subvention aux associations**

Vu les demandes de subvention formulées par les associations, et la synthèse qui en est faite et présentée sous forme de tableur au conseil municipal ;

Considérant le montant global maximum à répartir, voté au budget 2024 et identique aux années précédentes, qui est de 4 000 € ;

Considérant que deux subventions correspondent au transfert de compétence de la 4C (JSCC et foyer du collège), mais qu'un changement d'organisation des associations conduit à réattribuer le montant auparavant attribué à la JSCC, au club de foot de Conlie ;

Considérant les dispositions de l'article 432-12 du code pénal, relatives à la prise illégale d'intérêts, ainsi que l'article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la quasi-totalité des élus est potentiellement partie prenante d'au moins une association demandeuse ; et ainsi que seul les élus membres de bureau ou particulièrement impliqués dans une des associations concernées par l'affaire ne prennent pas part au débat ni au vote (Linda Goisbault, Laurence Dunand, Anthony Bolival) ;

**Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :**

- Décide d'octroyer les subventions suivantes au titre de l'année 2024 :

Association	Subvention
Le Jardin des prés verts	350 €
APE 2000 pattes	350 €
Génération mouvement Mézières-sous-Lavardin	350 €
Union Nationale des Combattants Mézières-sous-Lavardin	200 €
Coquille de bois	350 €
Harmonie Sainte-Cécile	75 €*
Judo Club de la Champagne Conlinoise	400 €
Choral du Trion	75 €
Foyer Socio-Éducatif Collège A. Pioger de Conlie	600 €*
U.S Conlie Football	600 €

\*sous réserve de réception des éléments manquants au dossier de demande.

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Extrait du registre des délibérations**

**Conseil Municipal**  
**16 mai 2024**

Convocation :  
7 mai 2024

Publiée le :  
7 mai 2024

**Conseillers :**  
- en exercice : 14  
- *quorum* : 8  
- présents : 11  
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le seize mai à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :  
- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,  
- à la mairie,  
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

**Présents :**

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival	

**Absents excusés :**

Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau  
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault  
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

**Secrétaire de séance :** Mme Anaïs Rousseau

**Liste des délibérations :**

1. Choix de prestataire – voiries 2024-2025
2. Choix de prestataire – débroussaillage 2024
3. Subvention aux associations

Le maire, M. Killian Trucas

Le secrétaire de séance, Mme Anaïs Rousseau